

Jeudi 05 mai 2020

Chers Parents

Je reviens vers vous comme convenu, puisque les contours d'un déconfinement se dessinent peu à peu avec des informations officielles et stables qui nous parviennent.

Vous avez été nombreux à répondre à un 1^{er} sondage nous permettant d'estimer les moyens que nous devons mettre en œuvre pour pouvoir accueillir de nouveau des élèves à l'école et je vous en remercie. Merci également pour les nombreux messages de soutien que vous nous adressez régulièrement.

A l'heure actuelle, le retour des élèves et des professeurs est soumis à l'application **d'un protocole sanitaire très stricte et parfois difficilement réalisable** qui impose des mesures extrêmement strictes de désinfection des locaux, des jeux ... Sont proscrits tous les jeux où les enfants peuvent se toucher, et aucun matériel ne peut être commun (livres de bibliothèque, pots de crayon, jeux éducatifs, ballons etc...). **Ces mesures sanitaires à appliquer seront donc décisives pour ouvrir l'école.** Nous ne pourrons rouvrir sans les masques pour adultes, les produits désinfectants, etc ...et sans avoir organisé autrement les flux d'élèves. A ce jour si le protocole sanitaire nous est parvenu, nous n'avons pas encore reçu les masques promis par le Ministère de l'Education Nationale pour le personnel. **Sans ces masques, nous ne pourrons ouvrir l'établissement.** Le port du masque n'est pas exigé pour les élèves sauf ceux le désirant, mais ce sera à la famille de les fournir, sous couvert d'une bonne capacité d'utilisation par l'élève.

Attention, il faut bien prendre conscience que cette reprise n'est en aucun cas une reprise de l'école comme avant le confinement. En effet, la décision de réouverture des écoles s'appuie aujourd'hui dans un premier temps sur le besoin de renouer avec une vie sociale et « normale » pour les enfants, et permettre au plus grand nombre de parents de pouvoir renouer avec une activité économique facilitée par la prise en charge des élèves.

Il ne s'agira donc pas de rattraper le programme, mais bien de renouer avec leur environnement qu'est l'école, les écouter, les rassurer si besoin (notamment sur leurs attendus scolaires) et leur redire que cette situation touche tout le monde, partout en France (et dans le monde) et qu'ils ne courent pas de risques sur leur scolarité, le début d'année prochaine tiendra bien sûr compte des évènements.

Il ne s'agira pas non plus, compte tenu des gestes barrières et du protocole sanitaire, de retrouver les camarades comme avant : distances de 1m à tenir, pas de contacts physiques ni d'objets à échanger, etc...

Dans ce cadre, je tiens à rappeler que vous jouez un rôle essentiel dans le retour de vos enfants dans les écoles. Vous vous engagez, notamment, à ne pas mettre vos enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou sa famille. Vous êtes invités à prendre la température de vos enfants avant le départ à l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8° ou plus) l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Par ailleurs il vous est demandé en complément de l'école, d'éduquer et de sensibiliser au maximum vos enfants aux gestes barrières.

L'accueil des élèves se fera de la manière suivante :

1) **L'accueil des enfants se fera sur la base du volontariat des parents et la capacité d'accueil de l'établissement.**

Si on vous propose de faire venir votre enfant, vous pouvez décider de le garder chez vous en vous engageant à poursuivre le travail à distance envoyé par les enseignants. La continuité pédagogique à distance continuera et le contenu sera le même qu'en présentiel.

2) **La présence des enseignants dépendra de leur situation particulière.**

Ceux présentant des facteurs de risques, selon la liste officielle, ou côtoyant une personne à risques, doivent présenter un certificat médical et sont autorisés à ne pas venir à l'école, en continuant à dispenser leur enseignement à distance.

Aussi **j'attends encore de connaître le nombre d'enseignants, d'aide-maternelles, de surveillants présents à l'école.** Ce nombre indiquera le nombre d'enfants susceptibles d'être accueillis à l'école.

3) **Une nouvelle structure pédagogique** est donc à concevoir. **Si votre enfant est accueilli, il le sera peut-être par un autre enseignant que le sien qui peut-être dirigera le travail d'élèves de différents niveaux.**

4) **Organisation et horaires** : les contraintes sanitaires nous obligeront à **échelonner les arrivées et départs** afin de limiter au maximum les regroupements et croisements d'adultes et enfants. Les horaires seront donc différents (arrivée de 8h30 à 9h avec vraisemblablement ordre d'arrivée et 16h30-17h pour le départ). Cela sera affiné et vous sera communiqué ultérieurement.

Nous ne pourrons pas assurer la garderie le matin et l'étude le soir.

Les enfants seront accueillis **par groupe de 10 en élémentaire, par groupe de 5 en maternelle** (consignes de l'Inspection) compte tenu de la difficulté des gestes barrières pour les plus petits. Le principe est que le groupe constitué d'élèves ne rencontre jamais un autre groupe, et ce, également, sur les temps de repas et de récréation. Votre enfant ne sera donc pas forcément avec les élèves de sa classe ou les élèves qu'il souhaite.

Nous privilégierons l'accueil par journée entière, mais pas forcément sur les 4 jours, puisque nous n'aurons peut-être pas tous les adultes présents et que nous devons faire « tourner » les groupes sur le lundi-mardi (groupe 1) et jeudi-vendredi (groupe 2).

La rentrée scolaire aurait lieu au plus tôt le mardi 12 mai, au plus tard le jeudi 14 Mai, afin d'organiser une pré-rentrée pour les enseignants placés devant des contraintes fortes d'organisation.

5) Enfants accueillis :

Un ordre de priorité dans l'accueil des enfants nous est imposé. Ainsi, nous constituerons les groupes en fonction de cet ordre de priorité jusqu'à l'obtention du nombre d'élèves en capacité d'être accueillis.

Priorité 1 :

En priorité, nous continuerons à accueillir, comme cela nous est imposé et comme nous l'avons fait depuis le 16 mars, les **enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire** (personnel soignant, personnel de Police, et maintenant personnel enseignant) sur les 4 jours d'école.

Priorité 2 :

Si les conditions sanitaires le permettent, et si le nombre d'enseignants et de personnel éducatif est suffisant, nous accueillerons **les élèves ayant été identifiés comme devant reprendre absolument un contact avec l'école** (difficultés scolaires, difficultés d'organisation...)

Priorité 3 :

Nous prendrons ensuite si cela est possible les **familles où les deux parents sont contraints par leur employeur, et doivent impérativement reprendre le travail en présentiel** et qui attestent ne disposer d'aucun moyen de garde.

J'attire votre attention sur ce point.

En effet, dans cette période difficile où nous devons rester plus que jamais unis et solidaires, qui plus est dans le cadre de l'enseignement catholique et plus particulièrement notre école qui porte l'esprit de St-Vincent, essayons de laisser la place à ceux qui ne peuvent faire autrement quand cela est possible. Et je remercie d'ailleurs, les familles qui m'ont déjà exprimé cette volonté de laisser leur place puisqu'ayant une solution de garde.

Enfin, dans la mesure du possible, nous essaierons de tenir compte des fratries.

Sachez que l'équipe continuera à faire le maximum à distance ou en présence pour accompagner votre enfant, mais ne pouvant être à la fois en présentiel et en distanciel, certaines modalités de travail seront allégées (visios notamment). **Cependant, le travail envoyé à distance sera exactement le même que celui fait en classe. Il n'y aura pas de différence, dans le travail donné, suivant que vous choisissiez ou non de remettre votre enfant à l'école.**

6) Restauration du midi :

Celle-ci ne reprendra qu'après étude du respect des contraintes sanitaires très exigeantes auprès de notre partenaire RPC, des conséquences budgétaires d'ouverture avec un petit nombre d'élèves, et de la possibilité d'organiser des temps échelonnés de prise de repas et de récréation. **Un pique-nique froid vous sera peut-être demandé.**

Les demandes de l'Education Nationale sont aussi de garder une organisation la plus stable possible jusque fin mai. Les choses seront ensuite amenées à évoluer (accueil plus ou moins important) pour la fin d'année en fonction de la situation sanitaire. **En raison du protocole sanitaire et pour des raisons évidentes d'organisation, les groupes établis sur des jours précis (soit lundi/mardi soit jeudi/vendredi) seront fixes et définitifs et ne pourront pas être changés.** C'est pourquoi je me vois contraint de vous demander de **retourner l'attestation suivante (cf. pièce jointe)** par mail à votre enseignante sur le désir de remettre votre enfant à l'école ou non. **Réponse demandée pour mercredi 06/05/2020 16h maximum, toute absence de réponse sera considérée comme un refus.** Cette attestation est un engagement de votre part, à une assiduité sans faille de votre enfant. En cas de désaccord, et pour des raisons d'organisations, vous n'aurez pas la possibilité de revenir sur votre avis avant la fin du mois de mai.

Je reviendrai ensuite vers vous fin mai pour un nouveau sondage pour la fin d'année.

Dans la mesure du possible, je vous communiquerai jeudi 7 mai si nous sommes en capacité de pouvoir accueillir votre enfant ou non. Dans la mesure où cet accueil est possible nous vous communiquerons le protocole d'accueil.

Etant donné les contraintes sanitaires qui nous sont imposées, nous sommes conscients que nous ne pourrions peut-être pas satisfaire tout le monde, mais croyez bien que nous mettons tout en œuvre et faisons le maximum.

En espérant vous revoir très prochainement, en respectant les règles sanitaires indispensables pour apprendre à vivre avec ce virus, recevez mes meilleures salutations.

Cordialement

Pour l'Equipe de Saint Charles
Le Chef d'Etablissement

HENON Yann